

Seulement 31% des produits chimiques se révèlent conformes au règlement Reach

L'Institut allemand d'évaluation des risques pointe la piètre qualité des dossiers d'enregistrement des substances chimiques en Europe. Les écologistes crient au scandale alors que l'industrie chimique salue une exigence de qualité accrue.

[Risques](#) | 15 octobre 2018 | Laurent Radisson

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/31-produits-chimiques-conformes-reglement-Reach-32192.php4#xtor=EPR-1>

C'est une [enquête](#) de l'**Institut fédéral allemand d'évaluation des risques** (Bfr) et de l'**Agence allemande de l'environnement** (UBA) qui était passée sous les radars.

Le Bfr, qui avait été mis en cause dans l'évaluation des risques liés au [glyphosate](#), a conclu en août dernier, après une enquête de trois ans, que seulement 31% des produits chimiques fabriqués ou importés étaient conformes au [règlement Reach](#). Trente-deux pour cent n'étaient pas conformes et 37% nécessitaient des investigations plus approfondies.

"Industrie de gangsters"

Les entreprises enfreignent le règlement Reach, qui fête cette année [ses dix ans](#), "en omettant de signaler à l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) si leurs substances sont cancérigènes, neurotoxiques, mutagènes, bioaccumulables et/ou nocives pour le développement des enfants, ou pour la fertilité humaine", explique le Bureau européen de l'environnement (BEE), qui a révélé cette étude le 12 octobre. Pourtant, ajoute la fédération d'organisations environnementales, des millions de tonnes de ces substances ont été utilisées dans la production de biens de consommation et de biens industriels. L'exposition à ces produits est l'une des principales causes de l'explosion des maladies métaboliques telles que le diabète, de certains cancers ou encore des maladies neurodéveloppementales, pointe l'ONG.

"Défaillance généralisée des pouvoirs publics et manquements graves à leurs obligations face à une industrie de gangsters, voilà en substance les ingrédients de ce nouveau scandale qui s'apparente à un remake du Dieselgate pour l'industrie chimique, fulmine l'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi. La facilité avec laquelle cette industrie a pu commercialiser ses produits en s'affranchissant des lois est déconcertante. Une fois de plus, il semblerait que la Commission européenne, les États membres mais aussi l'Echa, aient fait preuve, au minimum, de légèreté face à une situation alarmante et qu'ils n'aient pas été en mesure d'assurer le respect de la législation ni, a fortiori la protection des citoyens", ajoute l'élue coordonnatrice de la [commission spéciale](#) du Parlement européen chargée d'examiner la procédure d'autorisation des pesticides.

Justifications aux dérogations insuffisantes

Du côté de l'industrie, les réactions faisant suite à la médiatisation de l'étude sont différentes. L'Association allemande de l'industrie chimique (VCI) juge ces critiques excessives et pour la plupart non justifiées. "Fondamentalement, plus de 90.000 [enregistrements Reach](#) concernant plus

de 21.000 produits chimiques ont permis d'améliorer les données disponibles sur de nombreuses substances utilisées dans l'industrie", met en avant l'organisation professionnelle.

L'industrie chimique française se positionne un peu différemment. France Chimie estime "non surprenante" l'existence d'écart entre les données fournies par les industriels et celles exigées par les textes. Le règlement Reach, ajoute l'organisation professionnelle, permet de déroger à l'acquisition de certaines données en démontrant, par exemple, l'absence d'exposition à la substance. Les arguments des industriels doivent ensuite être évalués par l'Echa. Le Bfr confirme que les déclarants ont couramment utilisé (à 70% en moyenne) l'option de déroger aux exigences de tests standard à condition de fournir des justifications pour ces dérogations. "*Cependant, les données alternatives ou les justifications de la suppression ou de l'adaptation de données étaient souvent insuffisantes*", pointe l'Institut allemand.

"*Sur les quelque 40.000 dossiers enregistrés auprès de l'Echa depuis 2010, seuls quatre ont été annulés*", avance le BEE. Et même lorsque les entreprises ont déclaré que les substances présentaient un risque pour la santé ou l'environnement, seules quelques actions de restriction ont été prises par la Commission européenne ou par les gouvernements, ajoute-t-elle. "*Il y a moins de restrictions aujourd'hui qu'avant l'entrée en vigueur du règlement Reach*", estime même le BEE.

"Solides dossiers européens"

A l'inverse, France Chimie estime que les exigences actuelles sont plus fortes qu'au moment du [lancement de Reach](#). "*Quoi qu'il en soit, cette étude conforte l'industrie de la chimie en Europe dans ses efforts volontaires et continus pour améliorer la qualité de l'enregistrement en Europe*", estime la fédération professionnelle, dont l'argumentation est partagée par le Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic) dont elle est membre. "*Nous souscrivons aux conclusions de l'étude (...) selon laquelle le secteur et les autorités doivent redoubler d'efforts pour améliorer la qualité des dossiers d'enregistrement*", estime le Cefic. L'organisation rappelle avoir signé en juin dernier une déclaration commune avec l'Echa en vue d'améliorer l'évaluation scientifique des substances et de renforcer les informations sur la sécurité.

Lors d'une audition publique au Sénat le 11 octobre, Christel Schilliger-Musset, directrice de l'enregistrement de l'Echa, jugeait le règlement Reach comme étant "*la meilleure législation au monde et le meilleur moyen de protéger les citoyens*". Mais elle pointait également l'hétérogénéité dans la qualité des dossiers soumis par les industriels. La représentante de l'agence estimait que la priorisation des substances chimiques les plus problématiques en pâtissait. Derrière cela, elle mettait à l'index les dossiers d'enregistrement portant sur de vieilles substances en provenance de pays en développement, essentiellement asiatiques, qu'elle opposait aux "*solides dossiers européens*". De quoi expliquer le soutien de l'industrie chimique européenne au renforcement de la qualité des dossiers d'enregistrement.

[Laurent Radisson, journaliste](#)

[Rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE](#) © Tous droits réservés Actu-Environnement

Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté \[32192\]](#) / [utilisation du flux d'actualité](#).